

INTERNATIONAL

FAITES L'EXPÉRIENCE D'UNE MOBILITÉ EUROPÉENNE

LA MOBILITÉ DES PERSONNELS
DANS LE CADRE DU PROGRAMME ERASMUS+

© Direction des relations extérieures et du développement international
Credits photo : Adobe Stock / Credits icônes : Icônes de srip @Freepik





POURQUOI PARTIR ?

Comparer les méthodes de travail et les pratiques dans les services homologues de nos universités partenaires de l'alliance INVEST.



PRISE EN CHARGE

Selon le barème de l'Union Européenne par zone géographique.



COMMENT POSTULER ?

Veuillez remplir [ce formulaire de demande de mobilité](#) et soumettre votre demande (QR code ou lien cliquable)



PLACES DISPONIBLES

Vous avez la possibilité de partir à 2 ou 3 selon le nombre de places. Reférez-vous à la DREDI pour avoir les informations !



DURÉE DU SÉJOUR

7 jours (5 jours de travail + 2 jours de voyage).

Attention : les jours fériés et les week-ends ne sont pas comptés sauf s'il sont travaillés ou voyagés !



CONTACTEZ-NOUS !

Direction des relations extérieures et du développement international (DREDI)

mobilite-internationale@univ-reims.fr
03.26.91.39.60

Lien utile :

www.univ-reims.fr/international > Mobilité du personnel